

## L'Autriche et la construction européenne – Avant-propos

**Source:** CVCE.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/l\\_autriche\\_et\\_la\\_construction\\_europeenne\\_avant\\_propos-fr-52bf46ab-52d8-43c8-9cb1-8cfe7861fe32.html](http://www.cvce.eu/obj/l_autriche_et_la_construction_europeenne_avant_propos-fr-52bf46ab-52d8-43c8-9cb1-8cfe7861fe32.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/07/2016



## Avant-propos

Malgré l'occupation de l'Autriche par les forces alliées suite à la Seconde Guerre mondiale, le pays aspire, fidèle à l'héritage de l'idée paneuropéenne de l'entre-deux-guerres et fort de sa situation géographique, à jouer un rôle central dans l'organisation de l'Europe d'après-guerre et dans la construction européenne. En 1948, en dépit de l'occupation d'une partie du pays par l'Union soviétique, l'Autriche adhère à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). La signature du traité d'État en 1955 permet à l'Autriche de retrouver son indépendance, mais son engagement à respecter une neutralité permanente ne l'empêche pas de se tourner vers d'autres organisations européennes. Ainsi, l'Autriche adhère-t-elle successivement au Conseil de l'Europe (1956) et à l'Association européenne de libre-échange (1960).

Le cœur du corpus de recherche porte cependant sur la relation de l'Autriche avec les Communautés européennes. En 1956, l'Autriche signe un accord douanier avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Les années soixante sont marquées par les négociations en vue d'un accord économique entre l'Autriche et la Communauté économique européenne (CEE). Ces négociations aboutissent finalement à la signature, en 1972, d'un accord de libre-échange avec la CEE. En 1989, l'Autriche dépose officiellement sa demande d'adhésion aux Communautés européennes et devient six ans plus tard, en 1995, État membre de l'Union européenne.

Le corpus de recherche sur «L'Autriche et la construction européenne» offre des ressources riches et diversifiées qui couvrent l'adhésion ainsi que la participation de l'Autriche dans les différentes organisations européennes. Le corpus, qui s'adresse principalement à la communauté des chercheurs, a été réalisé en collaboration avec M. Thomas Angerer, professeur assistant à l'*Institut für Geschichte* de l'Université de Vienne, M. Michael Gehler, professeur à l'*Institut für Geschichte* de l'Université de Hildesheim, qui a notamment rédigé une note de cadrage introduisant le corpus, et avec le soutien de la Bibliothèque nationale d'Autriche. Il comprend également des orientations bibliographiques ainsi que des repères chronologiques.